



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/5391

Approbation de la convention de mise à disposition gratuite de locaux de la Patinoire
Charlemagne à l'association Club des Sports de Glace de Lyon (CSGL)

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 27 JANVIER 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 JANVIER 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 3 FEVRIER 2020
DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 FEVRIER 2020

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINI, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINI, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), M. PHILIP (pouvoir à Mme RABATEL), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINI), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme PICOT), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/5391 - APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX DE LA PATINOIRE CHARLEMAGNE A L'ASSOCIATION CLUB DES SPORTS DE GLACE DE LYON (CSGL) (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 janvier 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association Club des Sports de Glace de Lyon (CSGL) fondée en 1955 occupe actuellement des locaux à la Patinoire Charlemagne, 100 cours Charlemagne à Lyon 2^{ème}.

Ce club, affilié à la Fédération Française des Sports de Glace, permet le développement de l'activité danse sur glace en initiation et perfectionnement ainsi que l'activité compétition réservée au haut niveau.

Des locaux ont été mis à la disposition de l'association CSGL au sein de la patinoire Charlemagne à titre gratuit. Ces locaux d'une superficie de 248,22 m² comprennent :

- trois bureaux avec espaces de rangement, couloirs et toilettes d'une superficie totale de 42,75 m² ;
- trois blocs vestiaires avec sanitaires d'une surface totale de 116,73 m² ;
- une salle de danse d'une surface de 88,74 m².

La convention arrivant à échéance le 13 mars 2020, il convient de la renouveler.

Je vous propose donc de poursuivre le soutien de la Ville de Lyon à l'association Club des Sports de Glace de Lyon en approuvant la mise à disposition à titre gratuit des locaux précités dans le cadre du projet de convention joint au rapport.

La valeur locative annuelle des locaux mis à disposition est estimée à 24 945 € hormis les consommations de fluides (8€/m² soit 1 985,76 €par an).

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 2^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

DELIBERE

- 1 - La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'association Club des Sports de Glace de Lyon, concernant la mise à disposition gratuite de locaux de la patinoire Charlemagne située 100 cours Charlemagne à Lyon 2^{ème} est approuvée.

2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT